



Commune de les Bouchoux

Conseil Municipal du 21 septembre 2012

Compte-rendu

Personnes présentes : Jérôme GRENARD, Isabelle CLEMENT, Robert DROMARD, René COLLIGNON, Jean BOUJARD, Bernard HANSBERGER, Isabelle HEURTIER, Jocelyne ROLANDEZ, Agnès ROYET
Patricia MURTIN

Personnes excusées : Jean Pierre ACKERMANN avec pouvoir à Isabelle CLEMENT

Secrétaire de séance : Isabelle HEURTIER

1 – Approbation du procès-verbal du Conseil du 23 août 2012

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 août est approuvé à l'unanimité.

2 – Adoption du projet de zonage d'assainissement de la commune des Bouchoux

Différentes propositions ont été faites par le Bureau d'Etudes Poiry pour les différents zonages d'assainissement du village et de Très la Ville.

Le Conseil décide de reporter ce point au prochain Conseil afin d'obtenir de plus amples informations.

3 – Protection sociale complémentaire des agents : santé et prévoyance

Une réunion concernant cette question est organisée début octobre par le Centre de Gestion du Jura. *Ce point sera étudié lors du Conseil Municipal prochain.*

4 – Contrat de maîtrise d'œuvre pour travaux « Rue de la Millère »

Le Bureau d'Etudes Berest a fait parvenir une facture concernant la maîtrise d'œuvre des travaux de la Rue de la Millère sans signature de convention. *Le Conseil prend acte que ce montant entre dans le cadre du chantier pris en charge par la Communauté de Communes Haut-Jura Saint Claude.*

5 – Décision concernant l'assainissement du hameau de Très la Ville suite appel d'offres

Faute de financement et de disponibilités bancaires, les travaux d'assainissement du hameau de Très la Ville n'ont pas été réalisés. *Le Conseil, à l'unanimité, décide de déclarer l'appel d'offre infructueux faute de financement. Il s'engage à la réalisation de ces travaux en priorité dès que cela sera possible.*

6 – Imputation du fonds de concours CCHJSC année 2012

Le Conseil, à l'unanimité, accepte que le fonds de concours de la Com Com Haut-Jura Saint Claude, dont le montant est en baisse par rapport à l'année précédente, soit imputé aux travaux sur les réseaux secs de la Rue en Bonneville.

7 – Désignation d'un délégué au Syndicat des Eaux du Haut-Jura Sud

Robert DROMARD rappelle les attributions et projets du Syndicat des eaux.

Par 10 voix pour et une abstention, Isabelle CLEMENT est désignée pour siéger au Syndicat des Eaux Haut-Jura Sud.

8 – Convention de servitude ERDF

Cette servitude (sur la parcelle ZO 21) permettra de mener l'électricité à la maison des Cernois. *Le Conseil, à l'unanimité, accepte cette servitude de passage.*

9 – Recrutement d'un chauffeur de déneigement et tarifs de déneigement

Pour ce qui concerne les tarifs de déneigement, la délibération de 2011 prévoyait l'augmentation pour les années qui suivaient. Cette question n'est donc pas revue par le Conseil.

Pour ce qui concerne le recrutement d'un chauffeur, aucune candidature n'est parvenue officiellement à la commune. Une candidature, par voie d'intermédiaire, est parvenue oralement et l'intéressé sera rencontré par le Maire et le responsable de la voirie. Une autre personne rencontrée a fait savoir à la commune qu'elle pourrait intervenir dans le cadre d'un dépannage. Une consultation d'entreprises va être lancée. La Communauté de Communes Haut-Jura Saint Claude sera aussi consultée.

10 – Suivi du dossier ancienne gendarmerie

Une société en cours d'installation sur le Haut-Jura a fait connaître son intérêt pour le bâtiment. Les différentes analyses sont en cours par les deux parties.

11 – Questions diverses

- Ventes de bois : la commune est très surprise de voir que les services de l'ONF n'ont pas remis en vente les bois qui n'ont pas été vendus lors de la vente du printemps. Une rencontre se fera avec les responsables de l'ONF.
- Le Comité Syndical du Parc naturel régional du Haut-Jura se déroulera aux Bouchoux le 17 novembre.
- Les derniers travaux (enfouissement de la ligne FT) du lotissement débuteront le 24 septembre.
- Le football club des Hautes Combes sollicite la commune pour l'installation d'une main courante sur le terrain de Chaudezembre. Le Conseil donne une réponse négative à cette demande en indiquant qu'une subvention a déjà été accordée en début d'année. De plus, le club demande que la commune mette à disposition les cages de foot. Un accord est donné à la condition qu'une signature soit signée avec des dates de retour impératives, que l'association soit couverte au point de vue assurance du fait de son inscription en championnat.
- PLU : les différents avis des personnes publiques sont en cours de réception. Au jour du conseil, ce ne sont que des avis positifs qui sont retournés.
- Différents rapports d'activités sont disponibles.
- Les Conseillers sont informés et se répartissent différentes réunions.

La Première Adjointe au Maire
Isabelle CLEMENT

